

De liens et d'argent

Le rôle économique des migrants dans les familles transnationales

ARTICLE
SCIENTIFIQUE

Caroline Henchoz

Docteure en sociologie, professeure,
Haute École de travail social et de la santé Lausanne-
Haute École spécialisée de Suisse occidentale
(HETSL-HES-SO).¹

Les études sur les transferts financiers des migrants à leurs proches résidant dans le pays d'origine se sont concentrées sur les motivations sous-jacentes à ces versements. L'organisation de ces transactions et leurs conséquences sur les liens familiaux ont été moins explorées. Fondé sur 78 entretiens réalisés en Suisse entre 2016 et 2018, cet article montre que la circulation de l'argent au sein des familles transnationales est structurée selon cinq principaux « circuits de rémittances », pour emprunter un concept de V. Zelizer, qui dépendent du lien de parenté. Ces circuits sont produits et organisés par le biais d'un « travail de la rémittance » effectué par les migrants. Ce travail relie les membres de la famille à travers un réseau de droits, de devoirs et de valeurs qui va au-delà de l'aspect financier. Il participe à la production d'une morale économique basée sur l'équivalence des efforts et des besoins, influençant ainsi les dynamiques de solidarité familiale. Cette morale est sujette à contestation et à lutte de légitimité au sein de la famille. Par conséquent, si le travail de la rémittance fourni par les migrants joue un rôle crucial dans la perpétuation des familles transnationales, il est également soumis à évaluation et à négociation constantes.

MOTS-CLÉS : transfert financier, circuit de rémittances, famille transnationale, solidarité, morale économique, parenté, Suisse

Of Money and Ties

The Economic Role of Migrants in Transnational Families

Studies of migrants' remittances to their families in their countries of origin have focused on the motivations behind these payments. Less research has been done on the organisation of these transactions and their impact on family bonds. Based on 78 interviews conducted in Switzerland between 2016 and 2018, this article shows that the circulation of money within transnational families is structured around five main "remittance circuits", to borrow a concept from V. Zelizer, based on kinship ties. These circuits are produced and organised by migrants' "remittance work". This work connects family members through a network of rights, duties and values that goes beyond the financial aspect. It influences the dynamics of family solidarity by contributing to the production of an economic morality based on the equivalence of effort and needs. This morality, however, is contested and is the subject of legitimacy struggles within the family. Migrants' remittance work is key in the maintenance of transnational families, but is also subject to constant evaluation and negotiation.

KEYWORDS: financial transfer, remittance circuit, transnational family, solidarity, economic morality, kinship, Switzerland

1. Le contenu de cet article n'engage que son autrice.

Les relations économiques sont considérées comme l'un des piliers du fonctionnement des familles transnationales (Razy et Baby-Collin, 2011). En effet, toutes les familles de migrants ne sont pas transnationales. A. Portes (1999, p. 22) propose de réserver le terme « transnationales » aux activités de nature économique (ainsi que politique et culturelle) « *nécessitant que les protagonistes y consacrent la majeure partie de leur temps de manière régulière* ». Reprenant la définition de L. Merla et J. Minonzio (2016, p. 63), cet article définit par conséquent les familles transnationales comme « *des réseaux dont les membres sont connectés par-delà la distance et les frontières nationales, par des pratiques de soutien réciproque et asymétrique [de type économique], et qui ont en commun le sentiment d'appartenir à une famille* ».

En Suisse, en 2017, plus d'un migrant de la première génération sur cinq envoyait de l'argent à sa famille proche² vivant à l'étranger (Office fédéral de la statistique, 2022). Les motivations derrière ces versements de fonds sont désormais mieux connues (Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Ruiz et Vargas-Silva, 2009). Toutefois, des lacunes subsistent dans la compréhension de l'organisation de ces transferts au sein des familles transnationales (Le Gall, 2005). De même, l'influence des relations familiales sur les envois d'argent et, inversement, des transferts financiers sur les liens familiaux restent à explorer (Peter, 2010). Comment les migrants définissent-ils s'ils ont les moyens de donner, quand il est opportun de donner et à qui ? Loin d'être anecdotique, cette question interroge plus largement les conditions de préservation des liens et des solidarités économiques au sein des familles transnationales. Pour y répondre, cet article analyse la gestion des versements financiers des migrants établis en Suisse destinés aux membres de leur famille résidant dans le pays d'origine.

Dans la continuité des travaux de M. Ambrosini (2008, p. 91), la famille transnationale est abordée ici comme étant la résultante « *d'incessants et douloureux efforts* » financiers déployés par les migrants « *pour garder vivants les liens familiaux* ». Les arbitrages financiers ne constituent qu'une facette de ce que cette étude nomme « le travail de la rémittance », un concept visant à rendre compte de la diversité et de la complexité des activités associées aux transferts financiers vers l'étranger. Ce travail, qui dépasse le cadre de la privation et de l'effort individuels, est indispensable à la pérennité des familles transnationales, car il contribue à instiller à leurs membres les valeurs et l'état d'esprit nécessaires à leur continuité. Cette perspective s'inscrit dans le courant de la sociologie de la parenté pratique de F. Weber (2005) et de la sociologie économique de V. Zelizer (2005) qui explorent l'imbrication des questions économiques et familiales. En effet, toutes deux questionnent les frontières entre l'économie domestique et l'économie de marché en analysant notamment les pratiques monétaires au sein des familles. Elles montrent que ces pratiques sont modelées par les relations sociales et que, en retour, elles ont des effets sur ces dernières (pour en savoir plus, voir Weber, 2006). Cette étude mobilise le concept de « *circuit de rémittances*³ » développé par V. Zelizer (2015). Il permet d'intégrer dans une même notion l'interdépendance entre les transferts financiers des migrants vers leur pays d'origine (les rémittances) et les liens familiaux, puis de rendre compte de la dynamique qui caractérise la circulation de l'argent, l'évolution des statuts et des relations au-delà des frontières (Henchoz et al., 2020).

V. Zelizer (2015) définit les circuits comme un agencement entre des relations économiques et des relations sociales qui se façonnent réciproquement. Chaque circuit est caractérisé par le type de relation entre les personnes impliquées, les transactions économiques, les moyens d'échange, ainsi que les limites ou les frontières spécifiques. En d'autres termes, chaque relation implique des transactions et des moyens de paiement

2. Partenaire, épouse, époux, mère, père, grand-mère, grand-père, (demi-)sœur, (demi-)frère, enfant, petit-enfant.

3. Traduction personnelle.

différents, les frontières distinguant les relations financières appropriées de celles qui ne le sont pas. L'objectif de cet article sera par conséquent d'identifier les circuits existant au sein de la famille transnationale, de rendre compte du travail nécessaire à leur administration puis des conséquences de ce travail sur les liens familiaux.

La circulation de l'argent au sein des familles transnationales

Au cours des trois dernières décennies, les rémitances ont suscité un intérêt marqué dans les domaines économique, politique et scientifique en raison des sommes considérables en jeu (Ruiz et Vargas-Silva, 2009). Environ 794 milliards de dollars ont transité dans le monde en 2022 (World Bank Group, 2022), dont 8 milliards depuis la Suisse, ce qui la place parmi les principaux pays producteurs de rémitances (Office fédéral de la statistique, 2023a). Ces transferts monétaires sont tributaires des possibilités et des besoins financiers individuels et familiaux qui dépendent eux-mêmes des conditions économiques et politiques dans les pays d'accueil et d'origine (Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Ruiz et Vargas-Silva, 2009) ainsi que du capital humain du migrant. Des facteurs tels que la formation, la santé, les compétences linguistiques et le statut légal dans le pays d'accueil influencent positivement les montants versés (Lucas et Stark, 1985 ; Russell, 1986).

Les rémitances résultent en outre des liens que les migrants entretiennent avec leurs proches (Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Ruiz et Vargas-Silva, 2009). Les montants sont plus importants lorsque le conjoint et les enfants sont restés au pays d'origine et ils diminuent lorsque les migrants sont plus âgés, bénéficient du regroupement familial ou sont installés depuis longtemps dans le pays d'accueil (Lerch, 2008). La perception des rôles de genre, notamment du rôle de *caregiver* (soit la personne qui prend soin d'un proche) qui, selon les cultures, incombe principalement aux filles ou aux fils (Ambrosini, 2008 ; Lerch et Wanner, 2006 ; Sana et Massey, 2005), a également un impact significatif sur les montants versés. Comme le synthétise C. Yount-André (2020a, 2020b), les droits et les devoirs associés à l'âge, au genre et à la classe sociale conditionnent les comportements financiers au sein des familles transnationales.

Les motivations des migrants à verser de l'argent sont généralement expliquées par le biais de cinq approches théoriques : l'altruisme, l'intérêt personnel, les arrangements mutuellement bénéfiques, les obligations perçues et le prestige⁴ (Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Peter, 2010 ; Ruiz et Vargas-Silva, 2009). L'analyse des transferts d'argent au sein des familles transnationales a surtout été fondée sur la première approche. Il est en effet couramment admis que les transferts financiers sont motivés par les préoccupations des migrants concernant le bien-être de leurs proches (Le Gall, 2005 ; Plard, 2011). Une étude ethnographique plus récente menée par K. Paerregaard (2015) sur les rémitances effectuées par des migrants péruviens résidant dans plusieurs pays nuance toutefois cette approche dominante en relevant différentes motivations allant de l'altruisme à l'intérêt personnel, selon les membres de la famille impliqués dans la transaction. Cette dernière piste est explorée dans cet article à partir d'une enquête qualitative réalisée en Suisse (encadré).

4. Selon l'hypothèse de l'altruisme, les motivations principales au versement d'argent sont la générosité et le souci du bien-être des proches restés au pays d'origine ; selon celle de l'intérêt personnel, l'attente d'un profit (par exemple, un héritage ou un retour sur investissement) ; selon celle des arrangements mutuellement bénéfiques, l'achat de biens et de services (comme les soins aux proches). L'hypothèse des obligations perçues inclut notamment le devoir attaché à son statut familial et celle du prestige, le fait de renforcer son statut social et familial par des versements d'argent.

Encadré. Une enquête qualitative auprès de migrants résidant en Suisse romande

78 entretiens biographiques semi-directifs de type compréhensif (Bertaux, 1997 ; Kaufmann, 1996) ont été conduits en Suisse romande, entre 2016 et 2018*, auprès de 37 hommes et de 41 femmes envoyant régulièrement de l'argent à des membres de leur famille proche et élargie vivant dans le pays d'origine. Afin de mieux saisir les logiques d'arbitrage entre la famille conjugale établie en Suisse et la famille résidant à l'étranger, tous les participants vivent/ont vécu en couple avec enfant(s). Âgés entre 28 et 74 ans, ils sont originaires de différentes régions du globe**. Cette diversité a été privilégiée afin de vérifier si, au-delà des différences culturelles et géographiques, il existe des modalités de redistribution des ressources financières propres aux familles transnationales. L'intention n'est donc pas de généraliser les résultats mais de mettre en lumière des modèles communs significatifs pour une population qui a vécu une expérience commune (Patton, 1990) : celle d'être migrant et de verser de l'argent à l'étranger. Il existe toutefois une certaine homogénéité de classe parmi ces répondants. La majorité d'entre eux exerce des emplois d'employé ou d'ouvrier, les professions intermédiaires représentant moins d'une personne sur trois. En termes de revenus individuel et du ménage corrélés au nombre d'enfants, la majorité des participants se situe au seuil suisse de la classe moyenne inférieure ou en dessous*** (Office fédéral de la statistique, 2023b). Enfin, environ un quart d'entre eux affirme verser plus de 10 % de son revenu et un tiers déclare être endetté. Ces informations sont néanmoins indicatives car beaucoup de personnes n'ont pas répondu aux questions relatives aux montants des revenus et des dettes.

Intégralement retranscrits, les entretiens ont été analysés selon les principes de la théorie ancrée, une méthode inductive de recherche favorisant la construction d'hypothèses explicatives fondées sur la collecte et l'analyse méthodique des données (Corbin et Strauss, 2008). Cette approche a permis d'identifier deux éléments cruciaux dans la gestion des transferts d'argent par les migrants : la différenciation des transferts en fonction des destinataires et le travail qui y est associé.

* Entretiens recueillis dans le cadre de deux séminaires de recherche qualitative codirigés avec F. Poglià Mileti à l'Université de Fribourg en 2016 et 2018. Durant un semestre, les étudiantes et les étudiants ont développé collectivement une problématique, élaboré un guide d'entretien, collecté et analysé les données de manière à publier une synthèse de leur travail commun (Henchoz et Poglià Mileti, 2017, 2018). Nous remercions chaleureusement les étudiantes et étudiants qui ont accepté de nous laisser exploiter leurs entretiens pour des analyses et des publications ultérieures. En 2018 : Borgeaud J. ; Bovey A. ; Carnal E. ; Chevalley E. ; Coulon M. ; Dessibourg J. ; Ernst E. ; Klemenz S. ; Pannatier E. ; Petoud A. ; Ray G. ; Schneuwly C. ; Studer L. ; Waeber S. ; Wyler C. ; Zosso V. ; Zwahlen M. En 2016 : Bado J.-P. ; Bernardi E. ; Brun F. ; Donzallaz F. ; Etter S. ; Bujard F. Elizaveta ; Fisler C. ; Gumy P. ; Neuhaus N. ; Poursac C. ; Rohrer A. ; Spicher M. ; Stritt F. ; Toletti C.

** Établis en Suisse entre 1966 et 2013, leur origine géographique est diverse (Europe, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient, Amérique du Sud et Asie).

*** Soit moins de CHF 8000 brut par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

Les circuits de rémitances au sein de la famille transnationale

Les entretiens mettent en lumière la diversité des bénéficiaires de rémitances et la variété des usages auxquels sont destinés les fonds versés au sein de la famille proche et élargie. Les destinataires les plus fréquemment cités en 2016 sont les ascendants (32 personnes sur 42 effectuent des versements à leurs parents et 4 à leurs grands-parents), suivis des frères et sœurs (22/42), des enfants⁵ (4/42), des neveux (6/42) et enfin des cousins/cousines (3/42) [Neuhaus, 2016]. La mention de destinataires ne signifie pas nécessairement que ces derniers sont les uniques bénéficiaires des sommes transférées.

5. Le faible nombre d'enfant s'explique par le choix de sélectionner des personnes vivant en famille, soit des personnes qui sont arrivées relativement jeunes et qui ont fondé leur famille en Suisse ou qui ont bénéficié de la politique de regroupement familial.

Certains d'entre eux les redistribuent à leur entourage. Les montants reçus sont principalement alloués à la nourriture, aux besoins quotidiens, aux soins de santé, aux besoins de première nécessité, au logement, à l'éducation et au financement d'événements festifs.

L'analyse des transferts d'argent rend compte d'une certaine logique qui apparaît de manière récurrente dans les récits recueillis. Cela va dans le sens de ce qu'a démontré K. Paerregaard (2015) pour les migrants péruviens : selon le lien de parenté entre le migrant et le bénéficiaire, les motivations à verser de l'argent ainsi que les modalités d'échange et de réciprocité varient.

Cinq principaux circuits de rémitances⁶ destinés aux membres de la famille transnationale (tableau) ont été identifiés. Ils semblent indépendants des caractéristiques socio-démographiques et géographiques des acteurs impliqués. Des éléments susceptibles d'expliquer leur prévalence dans certains récits ont toutefois pu être relevés. Ils sont mentionnés dans la suite du texte.

Le circuit de l'urgence

« Si on ne trouve pas l'argent, les corps pourrissent dans la salle des morts. »
[Anisa, 43 ans, République démocratique du Congo, 3 enfants]⁷

Selon les récits recueillis, ce premier circuit de rémitances a pour objectif de satisfaire les besoins élémentaires des destinataires, tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux et les frais funéraires, comme dans le cas d'Anisa. Il est généralement initié à la suite d'événements majeurs d'ordre politique, sanitaire, environnemental ou privé. De ce fait, ce type de transfert est plus fréquemment évoqué par les migrants issus de zones de conflit et de pays où l'État social est limité. À titre illustratif, en 2017, en Suisse, plus d'un tiers des migrants issus de régions autres que l'Europe versaient de l'argent à des membres de leur famille proche, comparativement à un peu plus d'un sur dix provenant de l'Union européenne (Office fédéral de la statistique, 2022). Dans l'échantillon étudié, les femmes et les personnes originaires d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient dédient une part plus conséquente de leur revenu, et à un plus grand nombre de destinataires, que le reste de la population interrogée.

« Si je n'avais pas eu les moyens de payer une clinique privée, elle ne serait pas là aujourd'hui. C'est simple. »
[Karim, 37 ans, Tunisie, sans enfant]

Motivé par la volonté d'apporter une aide, voire un secours, ce circuit peut être qualifié d'« humanitaire ». Il se distingue par sa promptitude à répondre aux besoins, souvent vitaux, des destinataires. Ces versements sont la matérialisation du lien social et affectif unissant le migrant à sa famille, au pays d'origine et à sa culture (Bréant, 2013), car l'ensemble de la parenté, voire plus largement l'ensemble de la communauté d'origine, peut potentiellement en bénéficier. De ce fait, il s'agit du circuit le plus démocratique observé. Du point de vue des donateurs, c'est le circuit le plus imprévisible, car anticiper les demandes est souvent impossible. La nécessité d'une réponse rapide implique la mobilisation de stratégies de financement plus ou moins improvisées, telles que puiser dans l'épargne, différer certaines dépenses ou emprunter aux proches⁸.

6. Pour les premiers résultats (Henchoz et Poglià Miletì, 2017).

7. Prénom fictif, âge, pays d'origine, statut matrimonial et nombre d'enfants à charge en Suisse. Les mêmes informations sont reprises pour tous les extraits d'entretien.

8. L'accès à l'emprunt bancaire et au crédit à la consommation est peu accessible aux personnes avec des revenus modestes car, selon la loi suisse, il faut être en mesure de rembourser la totalité de son emprunt en 36 mois.

Tableau 1. Principales caractéristiques des circuits de rémittances au sein de la famille transnationale (du point de vue des donateurs et des donatrices)

| | Objectif du donateur | Destinataires privilégiés | Temporalité du versement | Source(s) principale(s) de financement* | Contrôle par le donateur | Fonction principale | Type de réciprocité** | Fin du circuit |
|---|-----------------------------------|---|--------------------------|---|---------------------------|---|-----------------------|--|
| Circuit de l'urgence | Financer les besoins primaires | Famille élargie, communauté | Imprévisible ; ponctuel | Épargne ; report de dépenses ; emprunts aux proches | Faible | Affirmation du sentiment d'appartenance | Don | Fin de l'événement ; plus de nécessité |
| Circuit des événements familiaux | Financer des événements familiaux | Famille (affectivement) proche | Prévisible ; ponctuel | Épargne, réduction des dépenses, crédit à la consommation, emprunts aux proches | Fort | | Don | Fin de l'événement ; perte de liens |
| Circuit assurantiel | Assurer un niveau de vie | Ascendants (parents, grands-parents) | Long terme | Fait partie du budget familial | Faible | Assurance vieillesse | Don | Décès |
| Circuit de la substitution parentale | Se substituer aux parents | Frères et sœurs dépendants financièrement des parents | Moyen terme | Fait partie du budget familial | Ponctuel | Préservation des ressources des parents | Don/échange | Intégration des bénéficiaires dans le circuit d'investissement |
| Circuit investissement | Investir dans l'autonomie | Descendants et germains : frères et sœurs ; cousins | Moyen terme | Épargne, réduction des dépenses, petits crédits | Fort (logique du contrat) | Émancipation financière | Échange | Rupture ou fin du « contrat » |

* Sur le financement par l'endettement, voir Henchoz et al. (2021).

** Dans le cas de l'échange, une chose est cédée en vue d'en obtenir une autre de valeur matérielle ou d'usage jugée équivalente, libérant de toute autre obligation (Temple, 1998). Dans le cas d'un don, l'obligation de rendre est implicite. Le bénéficiaire a une marge de manœuvre concernant le contre-don, qui peut prendre la forme d'un geste ou d'un signe de gratitude, car le lien l'emporte sur la valeur matérielle (Godbout et al., 1996).

En raison de l'urgence, l'usage de l'argent versé est peu contrôlé et aucun remboursement n'est attendu. La durée de ce circuit est tributaire de l'évolution de la situation à l'origine des versements. Le dénouement de la situation ou des événements qui ont initié le circuit entraîne son arrêt. Par exemple, Karim cesse ses versements lorsque sa tante sort de clinique.

Le circuit des événements familiaux

« C'est moi qui ai envie de participer [à financer l'achat d'un mouton pour l'Aïd], pour dire : "Je suis avec vous, même à distance [...]. J'ai envie d'être là, avec vous, même à distance." »

[Mehdi, 62 ans, Tunisie, 2 enfants]

Ce circuit participe au financement d'événements familiaux ponctuels (par exemple, mariage, naissance, fêtes religieuses, comme le décrit Mehdi). À la différence du circuit précédent, ces événements sont souvent anticipés, ce qui permet une planification du financement par l'épargne ou par des démarches auprès d'institutions bancaires pour l'obtention d'un crédit à la consommation (voir note 8).

« C'est comme si j'étais avec eux. Quand j'envoie un truc, je suis avec le truc et quand ils le reçoivent, ils pensent aussi à moi [...]. Quand ils utilisent ce que je leur envoie, il y a un peu un truc spécial qui se passe dans leur tête, je crois. [...] Même si on ne vit pas ensemble, au moins on pense chacun à l'autre [...]. On n'oublie pas d'où on vient, qui on aime. C'est un petit rappel et je pense que c'est un lien. »

[Jesse, 36 ans, Mexique, 2 enfants]

Comme le relève Jesse, dans ce circuit, les versements ont pour fonction de réaffirmer le lien familial et de matérialiser la présence du migrant à travers l'argent versé et les biens acquis (Ambrosini, 2008). Les fonds prennent la forme d'un don dont l'usage, préétabli, est parfois soumis à contrôle. En effet, la position sociale du migrant au sein du réseau familial peut être étroitement liée à la visibilité de son rôle de donateur (Yount-André, 2020a).

« Ça entretient les rapports, ça entretient et ça consolide la solidarité, ça consolide les liens. Pas parce que tu les aides mais ils pensent que tu fais partie de la communauté, que tu es là. Tu es un membre à part entière, parce que tu pérennises. Pour le mariage, je suis pris en compte depuis ici. Je ne vais pas manger mais je dois cotiser. »

[Gbeuly, 44 ans, Côte d'Ivoire, 3 enfants]

Comme en rend compte le « je dois cotiser » de Gbeuly, ce circuit s'inscrit dans le cadre d'attentes et d'obligations familiales, sociales ou religieuses plus ou moins intériorisées (Barou, 2001 ; Bréant, 2013 ; Chort et Dia, 2013). Différents procédés, déployés depuis le pays d'origine, sont susceptibles d'influencer les transferts d'argent, comme la propagation de rumeurs ainsi que les enjeux d'honneur, de réputation et de prestige du donateur et de sa famille (Barou, 2001 ; Chort et Dia, 2013). L'efficacité de ces mécanismes est toutefois tributaire du maintien du lien entre le donateur et la famille du pays d'origine. En cas de fragilisation ou de rupture du lien (par exemple, à la suite du décès de proches ou d'un séjour prolongé à l'étranger), les versements diminuent ou cessent (Russel, 1986). Selon les entretiens réalisés, les pressions sociales exercées ont alors moins d'effet et les festivités perdent leur sens aux yeux des donateurs. Ainsi, ce circuit tend à être destiné aux membres de la famille avec lesquels des contacts et des liens affectifs sont maintenus.

Le circuit « assurance sociale »

« Les parents, ils ont fait des enfants pour leur rendre. Moi, j'ai reçu par mes parents l'amour, l'éducation... J'ai reçu des choses, donc je dois rendre. »

[Mehdi, 62 ans, Tunisie, 2 enfants]

Ce circuit, à la fois le plus pérenne et le plus restrictif, se limite aux ascendants (parents et grands-parents) et cesse à leur décès. Il se caractérise généralement par des versements mensuels réguliers visant à garantir ou à améliorer le niveau de vie des bénéficiaires (Lerch et Wanner, 2006). Ayant fonction d'assurance sociale ou d'assurance vieillesse, il est déployé par la majorité des migrants rencontrés (comme Mehdi ou Anisa, par exemple).

« Maman est là, elle est encore en vie, elle ne travaille pas, donc du coup c'est mon devoir, ou notre devoir, de lui donner, d'envoyer quelque chose. On a fait ça fixe. Du coup, c'est dans notre budget fixe de la maison. »

[Anisa, 43 ans, République démocratique du Congo, 3 enfants]

Ces transferts sont généralement perçus comme la concrétisation du devoir filial, de l'attention et du soin porté aux parents (Plard, 2011), voire comme le remboursement d'une dette symbolique en lien avec l'investissement matériel, affectif ou éducatif des ascendants (Bréant, 2013 ; Chort et Dia, 2013). Ils ne font pas l'objet de demande de contrepartie ni de contrôle car, au-delà de la relation entretenue, l'argent transféré symbolise les bénéficiaires eux-mêmes, comme l'exprime Maria (55 ans, Portugal, 2 enfants) : *« Tant que je dois donner de l'argent, [mes parents] sont encore vivants. »*

Ce circuit n'implique pas de recherche spécifique de fonds car les montants font partie intégrante du budget du donateur.

« On a eu, comme d'autres familles, des moments difficiles, comme du chômage, [...] c'était une période de problèmes financiers, mais je n'ai pas l'impression que ça a changé quelque chose. On a dû faire plus attention [...] mais ce n'était pas lié aux dépenses pour les parents. [...] Jamais ils [mes enfants et mon mari] n'ont demandé pourquoi on fait ça pour les parents et pas pour nous. »

[Nadia, 65 ans, Roumanie, 3 enfants]

Comme le relève Nadia, en cas de baisse de revenus, les migrants privilégient la réduction d'autres dépenses, voire le report de certains paiements, plutôt que de diminuer ou de cesser leur versement.

Le circuit de la substitution parentale

« Je n'ai pas tellement de liens avec [mon frère]. Il a toujours vécu un peu sur le dos de toute la famille. Que ce soient mes parents ou nous ! [...] L'aider, c'est arrivé quelques fois. C'était pour mes parents. »

[Selma, 45 ans, Turquie, 1 enfant]

À l'instar du précédent, ce circuit vise à sauvegarder les intérêts et le bien-être des ascendants mais de manière plus indirecte. Dans ce cas, le migrant se substitue à ces derniers pour assumer des frais qui, sinon, leur incomberaient, comme l'expliquent Selma et Karim. Parmi les enquêtés, ce sont principalement les frères et des sœurs économiquement dépendants des parents, notamment en raison de la faiblesse de l'État social du pays d'origine, qui bénéficient de ce type de soutien financier.

« Si je l'ai fait [prendre en charge des frais], ce n'était pas pour [mon frère], c'était plus pour mes parents. Parce qu'ils ne vont jamais accepter ça et ça va leur faire tellement du mal qu'ils ne vont jamais s'en sortir. [...] Je ne m'intéresse plus à lui. [...] Quand il s'agit de l'aider, [...] c'est arrivé quelques fois, c'était pour mes parents, pour pas qu'ils soient tristes et malheureux de ne pas pouvoir aider leur fils. »

[Karim, 37 ans, Tunisie, sans enfant]

Les bénéficiaires de ces versements ne sont pas toujours délibérément sélectionnés. Il arrive que des parents « détournent » les fonds qui leur sont destinés au profit des frères et sœurs du donateur sans l'en informer. Ce dernier est pourtant rarement dupe, comme le relève Gbeuly (44 ans, Côte d'Ivoire, 3 enfants) : « [Mon frère] trouve toujours les moyens de soutirer de l'argent à ma mère. » Ce détournement de fonds est toléré tant qu'il n'affecte pas de manière visible le niveau de vie des parents. Cependant, à la différence du circuit précédent, cette aide n'a pas pour but d'être pérenne. Si les frères et sœurs sont en âge et en capacité d'exercer une activité lucrative, il est attendu qu'ils acquièrent leur indépendance financière, comme le précise Altynay concernant sa sœur.

« Maintenant, ma sœur a un travail qui est bien payé, et peut-être que je ne vais même pas proposer de payer quelque chose. Ça veut dire, ça dépend. Quand je parle au téléphone, je ne demande pas : "Est-ce que vous voulez que je paye ses billets d'avion ?" Je demande si elle a du travail, si elle a assez, si mes parents n'ont pas de manques. Après, je vais [me] dire : "Non, ils ont assez de moyens pour payer eux-mêmes." »

[Altynay, 41 ans, Kirghizistan, 2 enfants]

Comme en rendent compte les propos d'Altynay, le contrôle exercé par les migrants se concentre surtout sur la capacité des bénéficiaires à assumer leurs propres dépenses. Lorsque cette capacité est établie, le circuit est remis en question. La dynamique de réciprocité peut alors évoluer, passant d'une logique du don à une logique d'échange. Dans cette optique, il est attendu que les frères et sœurs s'émancipent financièrement ou s'engagent dans le circuit investissement.

Le circuit investissement

« C'est vraiment donner un outil de travail pour moi. C'est un outil de travail et, là, tu es sûr qu'avec ça, [mon frère] peut travailler. [...] Ça fait dix ans en arrière, on a décidé de l'aider à monter son projet. Dans le textile, la vente d'habits, le prêt-à-porter. »

[Mehdi, 62 ans, Tunisie, 2 enfants]

Ce dernier circuit de rémitances est destiné plus particulièrement aux germains, c'est-à-dire les frères et sœurs (comme dans le cas de Mehdi), dans plus de la moitié des cas étudiés, et les cousins. Il est également étendu aux neveux et aux enfants vivant à l'étranger en âge et en capacité d'avoir une activité lucrative. Il s'agit, pour le donateur, d'investir (Taylor, 1999) dans la constitution du capital social, matériel et culturel du destinataire⁹ afin de favoriser son indépendance financière et de lui éviter les aléas d'une migration, du vol ou de la prostitution, par exemple.

9. Soit un réseau social, des biens matériels ou une formation qui permettront au destinataire de produire à terme des revenus.

Selon nos entretiens, cet investissement en faveur de l'autonomie prend diverses formes selon l'âge des bénéficiaires : financement de l'éducation pour les plus jeunes, aide à l'achat d'une maison, d'une voiture ou d'un commerce pour les plus âgés. Ces versements sont également assortis de conditions spécifiques, comme le relève Cardinal.

« J'ai un cousin qui est au bled qui s'est permis de me dire : "Donne-moi 100 euros pour que j'aie enregistré un son au studio." Je ne suis pas ton manager, je ne suis pas ton producteur. Tu ne me proposes pas de contrat, tu ne me parles pas de trucs clairs. [Ton ironique :] Moi je vais mettre de l'argent sur toi pour que tu ailles boire des bières au bar avec des potes et puis dire "Ouais, moi j'ai mon cousin et je lui ai gratté 100 euros", et puis rigoler sur mon dos ? Mais arrête ! »

[Cardinal, 28 ans, Côte d'Ivoire, 1 enfant]

L'usage des fonds doit être validé par le donateur qui dispose ainsi du temps nécessaire pour envisager différentes modalités de financement. En outre, plus le lien familial est éloigné et plus les transferts financiers sont susceptibles de faire l'objet d'un accord contractuel explicite. Le remboursement de l'investissement peut être demandé mais généralement le retour attendu consiste en la réalisation du projet convenu (Henchoz et Pogliamileti, 2017). Par conséquent, l'évolution du projet est soumise à une évaluation régulière de la part des migrants et à des contrôles fréquents sur l'utilisation des fonds versés. Les transferts prennent fin une fois l'objectif fixé atteint ou si les termes du contrat ne sont pas respectés. Ainsi, Mirca (56 ans, Roumanie, 2 enfants) cesse d'envoyer de l'argent « *quand [ses neveux] ont fini leurs études* » : « *Dès qu'ils ont eu leur place de travail, j'ai arrêté [car] c'était mon but de les aider à avoir un poste qui leur permette de vivre.* » De son côté, Ina (37 ans, République centrafricaine, 1 enfant) renonce à financer la formation de sa nièce quand elle note qu'« *elle changeait tout le temps de projet. Elle voulait commencer autre chose. Elle ne va pas à l'école, elle dort toute la journée. Elle a toujours redemandé. Jusqu'à aujourd'hui, elle ne travaille pas. [...] Je ne suis pas mère Teresa !* »

La fonction première de ce circuit est de favoriser l'émancipation financière du bénéficiaire en lui fournissant les moyens de devenir indépendant financièrement. À terme, il contribue également à l'émancipation du donateur. En cas de réussite du projet, les versements ne sont plus nécessaires ; en cas d'échec ou de non-respect des termes du contrat, le donateur dispose d'arguments légitimes pour y mettre fin.

Le travail de la rémittance au sein de la famille transnationale

Les circuits ne naissent, ne vivent et ne cessent pas spontanément. Ils sont le fruit d'un travail intense de la part des donateurs. Le concept de « travail de la rémittance » développé dans cette étude permet de rendre compte de l'ensemble des actions et des efforts importants, récurrents et chronophages (qui ne se traduisent pas toujours en résultats) déployés par les migrants en lien avec le versement d'argent à l'étranger. Cela inclut les démarches liées au financement des fonds, à leur envoi et à leur allocation, aux pratiques budgétaires et à la gestion des circuits. La gestion fait référence ici à la manière dont le donateur contrôle, distribue et répartit l'argent entre les circuits et arbitre les besoins individuels et les besoins collectifs, en l'occurrence ceux de sa famille en Suisse et à l'étranger¹⁰. Cela implique, par exemple, de gérer le budget de son ménage de manière à disposer d'un solde qui puisse être versé à l'étranger, de trier les demandes de fonds qui parviennent, de constituer, administrer et clore les différents circuits ou

10. Définition de la gestion adaptée de celle de L. Evertsson et C. Nyman (2021).

encore de contrôler l'usage de l'argent versé. Ce travail comporte des dimensions financières évidentes mais aussi des dimensions relationnelles (comme obtenir l'accord des membres de son ménage quant aux versements d'argent) et émotionnelles (gérer le stress suscité par les demandes de fonds ou le manque d'argent). En effet, comme l'a relevé V. Zelizer (2015), les circuits de rémitances sont étroitement liés aux relations familiales. Ils contribuent à les créer, les maintenir, les transformer ou les symboliser. S'inspirant de l'approche de F. Weber (2005), la suite de cet article étudie la parenté pratique, c'est-à-dire les liens de filiation qui se constituent au quotidien, à travers les relations économiques électives que les migrants modèrent par le biais du travail de la rémitance. Notre objectif est de mieux comprendre comment ce travail est effectué et ce qu'il implique dans les dynamiques familiales transnationales.

Le travail de la rémitance et la production de vertus morales

« La toute première fois, je me souviens, j'étais un peu désordonnée quand j'ai envoyé l'argent. La toute première fois, c'était un peu de l'orgueil. [Rires] Quand tu ne connais pas la société, tu sens un peu de la lumière. Tu veux faire savoir à tout le monde : "Voilà, je suis en Suisse !" [Rires] Et c'était un peu ça, c'était un peu de la fierté, de l'orgueil. À tout le monde qui me demandait, mes amis, etc., j'ai envoyé. Après, je me suis canalisée. [...] Je suis devenue de plus en plus responsable et j'ai appris à dire non. Ça a évolué avec le temps. »

[Anisa, 43 ans, République démocratique du Congo, 3 enfants]

Les circuits précédemment étudiés sont le fruit d'une socialisation économique¹¹ liée à une expérience migratoire plus ou moins longue. Motivés par l'amour, le désir d'affirmer leur statut ou leur réussite sociale (comme le décrit Anisa), le rachat d'une dette ou afin de répondre à des sollicitations (Ambrosini, 2008 ; Bréant, 2013 ; Yount-André, 2020a), les migrants de la première génération sont nombreux à envoyer de l'argent à l'étranger « sans compter » au début de leur séjour en Suisse. Ce n'est souvent que dans un second temps qu'ils apprennent à « mettre de l'ordre » et à « devenir responsable[s] », pour reprendre les termes d'Anisa. Cette mise en ordre se fait notamment par la création de « frontières » économiques au sein de la famille transnationale (Zelizer, 2001). Il s'agit, dans un premier temps, de délimiter les sommes conservées pour son ménage et celles qui sont envoyées à l'étranger. Cette première frontière permet de distinguer les rémitances de l'argent domestique.

« Maintenant, d'abord on paie nos factures, on regarde ce qu'il y a besoin pour les enfants et nous, et après combien il nous reste. Si on peut aider, on aide. Si on ne peut pas, on n'est pas obligé. »

[Mevlida, 48 ans, Bosnie, 3 enfants]

À l'instar de l'ensemble des personnes interrogées, Mevlida souligne la priorité des besoins du ménage résidant en Suisse. La rhétorique du besoin est fréquemment mobilisée dans les entretiens pour distinguer l'argent pour soi de l'argent versé à l'étranger. Elle fait écho aux pratiques ascétiques relatives à la consommation et à la gestion budgétaire de la classe ouvrière et populaire (Schwartz, 1990) à laquelle appartient la majorité de la population rencontrée. Fruit d'un processus de socialisation propre à un parcours migratoire où les efforts sont investis dans le travail et l'épargne plutôt que dans la consommation (Casas, 2005), le registre lexical du besoin renvoie également à l'altruisme des migrants relevé dans plusieurs études sur les rémitances (Ambrosini,

11. C'est-à-dire les processus d'apprentissage relatifs, par exemple, à la consommation, à l'épargne et à l'emprunt (Weber, 2006).

2008 ; Bréant, 2013). En présentant son budget comme orienté vers le souci d'autrui (Martin, 2007), Sarah met en évidence, par effet miroir, sa générosité.

« Ça ne m'a jamais tilté de dire : "J'aurais préféré aller au restaurant au lieu d'envoyer cet argent !" Jamais, parce que pour nous, ce n'est pas dans les nécessaires. »

[Sarah, 49 ans, Sri Lanka, 2 enfants]

Comment comprendre ce recours au registre de l'altruisme, très fréquent dans les entretiens ? Il faut le placer dans un contexte où la privation pour autrui contribue à donner du sens à la migration (Bréant, 2013). Comme le relèvent L. Faure et É. Le Dantec (2015) dans leur étude sur les pratiques économiques et les rationalisations ordinaires chez de jeunes Français des classes populaires, le registre de l'altruisme constitue le sens et la légitimation de pratiques économiques domestiques extrêmement rigoureuses. Il rend également compte d'une conduite morale où l'honneur tient au fait d'assumer ses responsabilités envers les membres de sa famille en aidant les siens. Pour reprendre les constats d'A. Wilkis (2020), les personnes interrogées attribuent un sens moral à l'argent qu'elles versent, car il met en jeu leurs « vertus morales ».

« Si j'ai les moyens de donner un coup de main, il faut que je le donne. C'est à mon avis le retour normal de la chose. Si on tient à notre famille et qu'on n'est pas hypocrite, il faut le prouver avec ce qu'il faut ou quand il y a besoin, pas juste avec un SMS, un bisou ou un sourire. Non, il faut, si on a les moyens, aussi le prouver par un soutien financier. »

[Yuri, 31 ans, Tunisie, marié, 2 enfants]

Ces vertus morales prennent une signification particulière dans le cadre de la migration. Se basant sur une étude qualitative menée auprès de migrants congolais en Afrique du Sud, K. B. Peter (2010) met en évidence le fait que les migrants, comme Yuri, envoient des fonds dans le but de renforcer leur appartenance familiale et de tenter d'échapper à la mort sociale. Selon lui, les transferts de fonds deviennent les mesures et les critères qui façonnent le sentiment d'appartenance, d'inclusion ou d'exclusion familiale ressenti par les migrants. C'est leur volonté et leur capacité à les endosser qui déterminent la reconnaissance et l'acceptation de leur appartenance familiale par les proches. En ce sens, le travail de la rémittance contribue au sentiment d'appartenance et d'inclusion familiales. En privilégiant le critère du besoin dans leur budgétisation, les migrants s'inscrivent dans le système de parenté en tant que membres de la famille « *valables* » et « *bons* », pour reprendre les termes de K. B. Peter (2010).

Le travail de la rémittance et la création d'un ordre moral

Le travail de la rémittance contribue non seulement à produire des vertus morales mais également une hiérarchie morale au sein de la famille. En effet, le critère du besoin ne distingue pas seulement l'argent conservé pour soi de l'argent versé à l'étranger, il est également mobilisé par les migrants pour définir la répartition de l'argent entre les différents circuits de rémittances. Comme le relève Medhi, tous les circuits ne se valent pas. Les circuits couvrant les besoins des destinataires sont financés en priorité, soit le circuit assurance sociale qui couvre les besoins des plus proches dans le système de parenté (les ascendants), puis le circuit de l'urgence.

« Il y a la famille proche oui. Après non. Il y a plein de gens qui demandent. Même pas de la famille, des amis. Et là, je ne suis pas forcé d'entrer en matière

ou de répondre. Et quand c'est la famille proche ou un cas urgent, grave, là il y a discussion avec ma femme et puis on va parler de combien on va participer. »

[Mehdi, 62 ans, Tunisie, 2 enfants]

En mobilisant les valeurs morales qu'ils confèrent aux rémitances pour hiérarchiser leurs versements et attribuer des fonds, les migrants, comme Magaly, contribuent à instaurer un ordre moral dont ils sont les garants. En effet, grâce à leur pouvoir économique, qui se concrétise par leur capacité à verser de l'argent et à en choisir les destinataires, les migrants sont en mesure de diffuser au sein de la famille transnationale les significations morales qu'ils associent aux rémitances et qu'ils estiment être des principes légitimes de redistribution et d'usages de l'argent.

« Je ne peux pas aider tout le monde ! [...] J'ai appris à payer des factures et j'ai commencé à canaliser aussi mes dépenses. Ça m'a aussi permis de dire : "Ok, quelles sont tes priorités ?" Quand ce n'est pas une priorité, je n'envoie pas. Quand c'est une priorité, je fais des efforts. »

[Magaly, 46 ans, République dominicaine, 3 enfants]

Dans les propos des personnes interrogées, les notions de besoins et d'efforts sont liées. Comme le souligne Magaly : *« Quand c'est une priorité, je fais des efforts. »* Financer les besoins des membres de la famille transnationale justifie les efforts et le travail de la rémitance des donateurs. Les envois d'argent attestent des efforts des migrants pour répondre aux besoins des destinataires. Il est par conséquent attendu en retour que les bénéficiaires prennent cela en compte lorsqu'ils font usage de ces fonds, autrement dit, qu'ils les utilisent pour leurs besoins et qu'ils fournissent également des efforts de leur côté, comme l'explique Lydia.

« C'est quelqu'un qui est très consciencieux, il ne dépense pas parce qu'il a reçu de l'argent, c'est toujours la même chose. Ils dépensent, ils réfléchissent à ce dont ils ont vraiment besoin, puis, en fait, l'argent, leur argent, part seulement pour la nourriture et les médicaments, l'eau et l'électricité, puis c'est tout. »

[Lydia, 37 ans, Philippine, 2 enfants]

Les propos de Lydia rendent compte du *« processus par lequel se fabrique l'équivalence entre les deux parties de la transaction »* (Weber, 2009, p. 418). F. Weber (2009) propose en effet une version alternative à l'équivalence des économistes fondée sur la rencontre entre l'offre et la demande : l'équivalence fondée sur les négociations qui ont lieu au cours des interactions. Ici, l'équivalence attendue est celle des besoins et des efforts entre les deux parties de la transaction. L'équivalence est atteinte lorsqu'il y a réciprocité dans le respect du principe du besoin et de l'effort. C'est davantage qu'un équilibre comptable. Comme le relève Pedro, il s'agit surtout du signe que le bénéficiaire prend soin de l'argent du donateur et, plus largement, se soucie de son bien-être, autrement dit, que le souci de l'autre est partagé et que l'ordre moral promulgué par les migrants est respecté.

« Aujourd'hui, ma maman se soucie aussi pour moi et elle me dit : "Ne vire pas autant d'argent, tu dois garder plus pour toi-même. Maintenant, que tu as un enfant et tout ça !" [...] Oui, ma maman fait ça maintenant. Ma grand-mère est un peu offensée et cela me met dans une situation difficile. Ma grand-mère ne reçoit plus autant d'argent, mais c'est encore assez. Et quand je lui parlais de cela, elle réagissait de manière offensée : "Ah, vas-y alors et fais ça avec ta maman !" »

[Paulo, 38 ans, Pérou, 1 enfant]

Comme le montre le point suivant, le respect du principe d'équivalence par les deux parties est central pour expliquer la longévité des circuits de rémittances, car il semble prévaloir au respect des principes de réciprocité inhérents à chaque circuit. La réaction de la grand-mère de Paulo souligne pourtant qu'il ne va pas de soi.

Le travail de la rémittance et la gestion de la contestation de l'ordre moral

L'équivalence des besoins et des efforts n'est jamais donnée une fois pour toutes. Les propos de Paulo ci-avant rendent compte de deux principes moraux régissant le versement de l'argent au sein de la famille transnationale qui sont en concurrence (Wilki, 2020) : le droit du sang ou du lien familial incarné par sa grand-mère et le mérite ou le travail défendu par sa maman. Dans le premier cas, l'appartenance familiale implique le devoir de verser de l'argent alors que, dans le second, le versement dépend des efforts déployés par le bénéficiaire et le donateur.

Ces deux principes moraux antagonistes sont présents au sein des familles transnationales. Ils font parfois l'objet de lutte de légitimité et de pouvoir obligeant certains migrants à s'engager dans un travail relationnel significatif auprès des membres de leur famille à l'étranger afin de promouvoir le principe moral qu'ils jugent légitime. Noémi (41 ans, Philippines, 2 enfants), par exemple, « essaie de faire comprendre » à sa mère « qu'il faut qu'elle fasse bon usage » de l'argent qu'elle lui verse. Quand Fered (49 ans, Éthiopie, 3 enfants) « va au pays », il « explique la vie en Suisse, comme c'est cher ». Il emmène sa cousine, en visite en Suisse, dans les magasins : « Après, elle raconte comment est la vie ici. Parce que c'est le bouche-à-oreille. Après, [...] ils comprennent. » Le travail relationnel effectué par le migrant peut également être destiné aux membres du ménage suisse. Dans ce cas, il vise à les familiariser aux besoins et aux efforts fournis par la famille à l'étranger, notamment par le biais de visites et de contacts réguliers (Yount-André, 2020a).

Ce travail relationnel peut être interprété comme une stratégie visant à promulguer le principe de l'équivalence des besoins et des efforts chez les partenaires impliqués dans l'échange. C'est toutefois un processus en constante négociation au sein de la famille, car des significations morales sont constamment associées aux différentes manières de dépenser et de recevoir de l'argent (Wilki, 2020). La production de morales économiques résulte de la rencontre entre les attentes, les droits et les devoirs associés aux manières de gagner, de dépenser et de répartir les ressources au sein de la famille et les attentes en matière de redistribution (Yount-André, 2020a, 2020b). Grâce à leur pouvoir financier et à l'intense travail de la rémittance qu'ils fournissent, les migrants sont en mesure de prescrire une morale économique fondée sur l'effort et le besoin au sein de la famille transnationale, mais leurs tentatives peuvent susciter des résistances et, en réponse, nécessiter un surcroît d'efforts de leur part pour tenter de l'imposer.

Le respect du principe de l'équivalence des besoins et des efforts fait par conséquent l'objet d'évaluations fréquentes de la part des migrants. Du résultat de ces évaluations va notamment dépendre la poursuite ou non du circuit. Comme le relève Fered, lorsque le donateur juge que le principe d'équivalence de l'effort et du besoin n'est pas respecté, le circuit est menacé car cela induit une inégalité entre les parties au détriment des donateurs.

« Il y a eu [des versements] pour un minimum de confort et pour les fêtes. Mais maintenant, c'est différent. Maintenant, c'est plutôt pour avoir la classe, pour avoir de meilleures choses. C'est ce qui m'a poussé à me retirer. C'est pour des raisons de luxe. [...] Si j'envoie quelque chose, c'est pour des choses précieuses. »

[Fered, 49 ans, Éthiopie, 3 enfants]

Dans ses propos, Fered distingue le luxe du précieux, le premier se rapportant au superflu et le second à l'essentiel et à l'utilitaire. Les rémitances symbolisent le confort et le luxe dont les migrants à bas revenu se privent. Elles les conduisent à adopter un mode de vie relativement austère. Qu'elles servent à financer le confort et le luxe d'autrui induit un sentiment d'injustice qui peut conduire à cesser tout envoi. Ainsi Bianca (33 ans, Roumanie, 2 enfants) et son mari soutiennent financièrement le frère de ce dernier mais envisagent d'arrêter lorsqu'ils s'aperçoivent qu'il ne cherche pas de travail et dépense l'argent reçu dans des cigarettes et des loisirs.

« Il y a une frustration : pourquoi on doit faire ça chaque mois, quand, eux, ils peuvent aussi faire un peu plus pour eux-mêmes ? [...] C'est important de savoir que cet argent est utilisé dans un but important, mais on a l'impression que ce n'est pas tout le temps le cas et, bien sûr, on a des frustrations et on pense parfois ne plus envoyer d'argent quand il est gaspillé [...]. C'est plutôt pour se nourrir. »

De son côté, Anisa dit avoir fait « un travail de souffrance », lorsqu'elle a appris que l'argent qu'elle versait était utilisé par son cousin pour « faire des ambiances au Congo » et « montrer qu'il ne travaillait pas et qu'on lui envoyait de l'argent ». Elle a alors cessé les transferts, justifiant également son geste par le non-respect du principe de l'équivalence du besoin et des efforts.

La sanction en cas de rupture du principe d'équivalence est moins définitive lorsque les ascendants sont concernés mais on observe néanmoins certains ajustements. Kim (41 ans, Thaïlande, 1 enfant), par exemple, a cessé de verser de l'argent à son père au profit de sa mère lorsqu'elle a constaté que ce dernier l'utilisait pour des dépenses qu'elle jugeait superficielles et que, en outre, il ne la remerciait jamais, se contentant d'en demander davantage.

Le délai entre le constat de la rupture du principe d'équivalence et l'ajustement effectué par les migrants peut être important et n'a rien d'évident, d'autant plus lorsque des ascendants sont concernés, car les migrants ont internalisé les attentes financières dont ils sont l'objet (Peter, 2010). Certaines personnes relatent avoir mis plusieurs années avant de renoncer à répondre favorablement aux sollicitations de leurs proches. Daniela (41 ans, Brésil, 1 enfant) raconte qu'elle s'est épuisée au travail, frôlant le *burn-out*, pour financer l'envoi d'argent à sa mère et à sa belle-sœur vivant au Brésil. Elle a fini par craquer lorsqu'elle a reçu un appel de cette dernière à trois heures du matin.

« Au début, je me sentais fière de moi-même. Et à la fin, beaucoup de tristesse, de rancœur. [...] J'ai dit : "Écoute, j'en ai marre, je suis fatiguée, je me sens pire qu'une pute." Je me sentais sale, [...] je me sentais sale, utilisée parce que je me disais : "Elle m'utilise, elle m'utilise, elle m'utilise !" [...] Jamais un joli compliment, jamais une belle reconnaissance. Je ne veux pas que les gens me donnent quelque chose. Je ne veux pas qu'ils m'écrivent des romances : "Oh ma belle-sœur, tu m'as..." Non, mais de simples choses que je n'ai jamais eues. [...] [Racontant ce qu'elle a dit à sa mère] : "Je ne t'ai pas envoyé des millions mais l'argent que je t'ai envoyé, c'est avec beaucoup de sacrifices pour moi. Je me lève à 5 h du matin qu'il fasse soleil, qu'il fasse beau ou qu'il neige". Je me sens blessée ! »

Selon K. B. Peter (2010), les rémitances représentent parfois le principal bien social à la disposition des migrants pour exprimer leur appartenance et leur attachement familial. Ces transferts financiers symbolisent leurs vertus morales car, en versant de l'argent, les migrants démontrent leur altruisme et les sacrifices consentis au bénéfice de leur famille et de leur communauté. Ils en attendent un retour positif mais ce dernier leur est parfois refusé, comme c'est le cas pour Daniela. L'absence de reconnaissance de la part des récepteurs peut s'interpréter comme une tentative d'exercer une pression sociale sur le

migrant afin de l'amener à poursuivre ses versements. En effet, la possibilité d'être exclu ou marginalisé de la famille est une menace qui incite à l'envoi d'argent (Peter, 2010). Cependant, cette attitude peut être aussi perçue par les migrants comme un déni des vertus qu'ils revendiquent et un refus de reconnaître les efforts qu'ils mettent en œuvre pour exprimer leur appartenance familiale. À l'image de Daniela qui affirme se sentir « sale » et « utilisée », certains migrants estiment que leurs versements n'ont désormais plus qu'une fonction instrumentale et utilitaire totalement détachée des liens familiaux. La déliquescence de la valeur morale et sociale des rémitances conduit alors certains d'entre eux à réduire, voire à cesser, leur envoi d'argent.

Conclusion

Les études sur les rémitances au sein des familles transnationales soulignent principalement les motivations des migrants et les pressions sociales exercées pour les inciter à effectuer des transferts financiers. En analysant les rémitances à travers les actions et les efforts déployés par les donateurs, cet article met en évidence le caractère continu, récurrent et multidimensionnel du travail qu'ils réalisent. Ce dernier relie les membres de la famille les uns aux autres à travers un réseau complexe de droits, de devoirs et d'obligations qui vont au-delà de l'aspect purement financier.

Grâce à leur engagement dans le travail de la rémitance, les migrants sont en mesure d'instaurer des formes particulières d'échanges et de réciprocité. Les analyses menées dans le cadre de cet article confirment les résultats de K. Paerregaard (2015) concernant les versements effectués par les migrants péruviens. Les migrants vivant en Suisse attribuent des significations, des financements et des usages différents à l'argent qu'ils versent en fonction de leurs relations familiales. Le souci d'autrui et la solidarité sont, certes, au cœur des rémitances mais, selon le lien familial entretenu avec le destinataire, les motivations peuvent davantage relever de l'altruisme ou de l'utilitarisme. Le sens de la solidarité familiale s'accorde avec des arrangements financiers qui peuvent être plus ou moins contractualisés.

L'étude présentée ici contribue à la compréhension de la fabrique de la famille et des liens familiaux en contexte transnational. Le travail de la rémitance assigne des places aux uns et aux autres, instaurant une hiérarchie au sein de la parenté en désignant les ayants-droit et « les *outsiders* », pour reprendre un terme cher à Becker (1985), c'est-à-dire celles et ceux qui peuvent prétendre au statut de récepteur à condition qu'ils respectent dans leur comportement les normes des donateurs. En effet, en déterminant les principes moraux qui guident la circulation de l'argent, en définissant le « bon usage » des rémitances, ainsi qu'en distinguant les transferts légitimes et illégitimes, les migrants exercent simultanément le rôle d'entrepreneurs (Becker, 1985) et de gardiens de morales économiques. Ils imposent les normes qui rendent possible l'existence des familles transnationales et veillent à leur respect. L'analyse du travail de la rémitance effectué par les migrants a mis en lumière l'importance de l'éthique de l'effort et de la frugalité dans la genèse des familles transnationales. Cette éthique, préalablement identifiée par M. Weber (1905, 1967) comme étant au cœur de l'esprit du capitalisme, façonne les modalités d'une solidarité familiale transnationale dont l'équilibre subtil est constamment évalué et négocié car ces valeurs morales peuvent être contestées. Il serait excessif d'affirmer que ces moralités économiques sont l'exclusivité des familles transnationales. Elles semblent cependant essentielles à leur pérennité car le travail de la rémitance participe à instituer en chacun de ses membres des sentiments propres à en assurer la persistance (Bourdieu, 1993), comme le sens de l'effort et de la frugalité ainsi que le souci de l'autre.

Il reste encore beaucoup à explorer. Cette étude a pris le parti de ne pas distinguer l'origine géographique des migrants afin de dégager des logiques propres à l'expérience commune de la rémittance. Cette approche ne permet pas de différencier d'éventuelles spécificités sociales ou culturelles. Les circuits de rémittances et les principes moraux décrits sont-ils partagés par les autres milieux sociaux ? Ont-ils des ancrages culturels ? En existe-t-il d'autres ? Les tensions inhérentes aux valeurs morales défendues par les migrants dépendent-elles du niveau de vie et du statut social des membres de la parenté concernés ? La dimension de genre est apparue peu pertinente dans l'analyse alors que des études antérieures rapportent des transferts plus importants entre donateurs et bénéficiaires de même sexe, ainsi que des motivations de versement différentes en fonction du genre (Bounie et al., 2010). Comment l'expliquer ? En outre, l'attention portée aux liens financiers entre donateurs et bénéficiaires n'a pas permis d'explorer les interactions et les éventuelles tensions au sein du foyer à la source de cette redistribution. La bonne entente conjugale autour de ces versements était saillante. Elle peut s'expliquer par le respect du principe de l'équivalence des efforts et des besoins, produit notamment par l'intense travail relationnel et émotionnel que le migrant effectue à destination de la famille en Suisse. Mais qu'en est-il lorsque ce n'est pas le cas ? Enfin, les tensions décrites suggèrent un travail tout aussi significatif mené par les bénéficiaires dans le but d'influencer les fonds versés. Il reste à comprendre comment ces deux formes de travail liées aux rémittances s'articulent.

Références bibliographiques

- Ambrosini M., 2008, Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n° 3, p. 79-106.
- Barou J., 2001, La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne, *Hommes et migrations*, n° 1232, p. 16-25.
- Becker H., 1963, 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bertaux D., 1997, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.
- Bounie D., Diminescu D., François A., 2010, Une analyse socio-économique des transferts d'argent des migrants par téléphone, *Réseaux*, vol. 159, n° 1, p. 91-109.
- Bourdieu P., 1993, À propos de la famille comme catégorie réalisée, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, n° 5, p. 32-36.
- Bréant H., 2013, Migrations et flux monétaires : quand ceux qui restent financent celui qui part, *Autrepart*, vol. 67-68, n° 4-5, p. 31-52.
- Casas L. O., 2005, La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, p. 107-129.
- Chort I., Dia H., 2013, L'argent des migrations : les finances individuelles sous l'objectif des sciences sociales, *Autrepart*, vol. 67-68, n° 4-5, p. 3-12.
- Corbin J., Strauss A., 2008, *Basics of qualitative research: Techniques and procedures for developing grounded theory* (3rd ed.), Thousand Oaks, Sage.
- Evertsson L., Nyman C., 2021, Money in couples: The organisation of finances and the symbolic use of money, in Castrén A.-M., Česnuitý V., Crespi I., Gauthier J.-A., Gouveia R., Martin C., Moreno Mínguez A., Suwada K. (dir.), *The Palgrave handbook of family sociology in Europe*, New York, Springer International Publishing, p. 279-300.
- Faure L., Le Dantec É., 2015, Le sens de l'essentiel, *Revue suisse de sociologie*, vol. 41, n° 2, p. 267-290.
- Godbout J., Charbonneau J., Lemieux V., 1996, *La circulation du don dans la parenté. Une roue qui tourne*, Québec, INRS-Urbanisation.
- Hagen-Zanker J., Siegel M., 2007, *The determinants of remittances: A review of the literature*, papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1095719 (consulté le 25 août 2023).
- Henchoz C., Poglia Mileti F., Coste T., 2020, Circuits transnationaux d'endettement et parcours migratoire : rémittances, échanges économiques et dettes des migrants en Suisse, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n° 4, p. 167-188.

- Henchoz C., Poglia Mileti F. (dir.), 2018, Les migrant-e-s entre privation et altruisme, *REISO, Revue d'information sociale*, www.reiso.org/articles/themes/migrations/3418-les-migrant-e-s-entre-privation-et-altruisme (consulté le 6 août 2023).
- Henchoz C., Poglia Mileti F. (dir.), 2017, Ces milliards qui cimentent les familles, *REISO, Revue d'information sociale*, www.reiso.org/articles/themes/parcours-de-vie/1422-ces-milliards-qui-cimentent-les-familles-1422 (consulté le 6 août 2023).
- Kaufmann J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.
- Le Gall J., 2005, Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives, *Diversité urbaines*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Lerch M., 2008, Transferts de fonds : enquête auprès des immigrés d'origine serbe en Suisse, *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, n° 2, p. 161-166.
- Lerch M., Wanner P., 2006, *Les transferts de fonds des migrants albanais : facteurs déterminant leur réception*, Neuchâtel, Swiss Forum for Migration and Population Studies.
- Lucas R. E., Stark O., 1985, Motivations to remit: Evidence from Botswana, *Journal of Political Economy*, vol. 93, n° 5, p. 901-918.
- Martin C., 2007, *Le souci de l'autre dans une société d'individus*, in Paugam S., *Repenser la solidarité, l'apport des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, p. 219-238.
- Merla L., Minonzio J., 2016, Familles transnationales, familles solidaires, *Informations sociales*, vol. 194, n° 3, p. 62-70.
- Neuhaus N., 2016, *Rémittances des migrants en Suisse*, travail de validation du séminaire de recherche Rémittances sous la direction de C. Henchoz et F. Poglia Mileti, faculté des sciences sociales, université de Fribourg, Fribourg.
- Office fédéral de la statistique, 2023a, *Fonds envoyés par des migrants*, www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/monet-2030/tous-selon-themes/10-inegalite/fonds-envoyes-migrants.html (consulté le 9 février 2024).
- Office fédéral de la statistique, 2023b, *Seuils de revenu déterminant l'appartenance au groupe à revenus moyens*, www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/classe-moyenne.assetdetail.23909874.html (consulté le 9 février 2024).
- Office fédéral de la statistique, 2022, *Échanges fréquents avec la famille proche vivant à l'étranger, selon la forme, diverses caractéristiques sociodémographiques et la région linguistique*, www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/transnationalisme.assetdetail.7126641.html (consulté le 3 février 2024).
- Paerregaard K., 2015, The resilience of migrant money: How gender, generation and class shape family remittances in Peruvian migration, *Global Networks*, vol. 15, n° 4, p. 503-518.
- Patton M. Q., 1990, *Qualitative evaluation and research methods*, Thousand Oaks, Sage.
- Peter K. B., 2010, Transnational family ties, remittance motives, and social death among Congolese migrants: A socio-anthropological analysis, *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 41, n° 2, p. 225-243.
- Plard M., 2011, Familles transnationales et parents vieillissants à Chennai (Inde) : organisation des solidarités intergénérationnelles dans un espace intrafamilial mondialisé, *Autrepart*, vol. 57-58, n° 1-2, p. 163-180.
- Portes A., 1999, La mondialisation par le bas, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, n° 1, p. 15-25.
- Razy É., Baby-Collin V., 2011, La famille transnationale dans tous ses états, *Autrepart*, vol. 57-58, n° 1-2, p. 7-22.
- Ruiz I., Vargas-Silva C., 2009, To send, or not to send: That is the question. A review of the literature on workers' remittances, *Journal of Business Strategies*, vol. 26, n° 1, p. 73-98.
- Russell S. S., 1986, Remittances from international migration: A review in perspective, *World Development*, vol. 14, n° 6, p. 677-696.
- Sana M., Massey D. S., 2005, Household composition, family migration, and community context: Migrant remittances in four countries, *Social Science Quarterly*, vol. 86, n° 2, p. 509-528.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France.
- Taylor J. E., 1999, The new economics of labour migration and the role of remittances in the migration process, *International Migration*, vol. 37, n° 1, p. 63-89.
- Temple D., 1998, Le principe du contradictoire et les structures élémentaires de la réciprocité, *Revue du MAUSS*, n° 12, p. 234-242.
- Weber F., 2009, Le calcul économique ordinaire, in Steiner P., Vatin F. (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 367-407.

- Weber F., 2006, Viviana Zelizer, « l'argent social » : entretien avec Florence Weber, *Genèses*, n° 65, p. 126-137.
- Weber F., 2005, *Le sang, le nom, le quotidien : une sociologie de la parenté pratique*, Paris, Aux lieux d'être.
- Weber M., 1905, 1967, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- Wilkis A., 2020, *Le pouvoir moral de l'argent. Classes populaires et économie du quotidien*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- World Bank Group, 2022, Remittances brave global headwinds, *Migration and Development*, brief 37, www.knomad.org/sites/default/files/publication-doc/migration_and_development_brief_37_nov_2022.pdf (consulté le 7 juin 2023).
- Yount-André C., 2020a, Investir dans plusieurs classes sociales. Enfance transnationale et accueil des enfants de la diaspora à Dakar, *Politique africaine*, vol. 159, n° 3, p. 83-104.
- Yount-André C., 2020b, Strategic investments in multiple middle classes: Morals and mobility between Paris and Dakar, *Africa Today*, vol. 66, n° 3, p. 88-112.
- Zelizer V., 2015, *Remittance Circuits, Working paper, From Economic to Social remittances: an International Overview*, Harvard University, cmd.princeton.edu/sites/g/files/toruqf1406/files/working-papers/2014-conference-from-econ/Viviana-Zelizer.pdf (consulté le 12 juin 2014).
- Zelizer V., 2005, *The purchase of intimacy*, Princeton, Princeton University Press.
- Zelizer V., 2001, Circuits of commerce, in Alexander J., Marx G. T., Williams C. L. (dir.), *Self, social structure, and beliefs: Explorations in the sociological thought of Neil Smelser*, Berkeley, University of California Press, p. 122-144.

